



COMMUNE DE DENGES

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites, la municipalité soumet la demande d'autorisation suivante au pilier public :

But de la demande	Abattage de deux bouleaux
Motifs invoqués	arbres malades et très âgés
Lieu dit	Sentier de Renges 5
Propriétaire	Mme Nicole Tarit
Parcelle	69
Compensation	oui

Le présent préavis est affiché jusqu'au 05 mars 2018

La Municipalité

Denges, le 14 février 2018